

CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières

Mis à jour le 5 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Pas de prérequis.

Public visé

Les jeunes : - âgés de 16 à 29 ans révolus. - âgés d'au moins 15 ans s'ils ont accompli la scolarité du collège (fin de 3ème). - qui atteignent l'âge de 15 ans avant le terme de l'année civile peuvent s'inscrire, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un CFA.

Rythme

Alternance

Durée en centre

840 heures

Validation

- Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP).
- Diplôme de niveau 3.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail.

Modalités d'évaluation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Formation à l'Habilitation Électrique.

Entrée et sortie permanente

Oui

RNCP 19118 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19118/>

Objectifs professionnels

Le-la titulaire d'un CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières :

- Réalise les opérations de maintenance périodique et corrective.
- Participe des diagnostics sur les véhicules.
- Réceptionne et restitue le véhicule.
- Participe à l'organisation de la maintenance.

Contenu

- Collecter les données nécessaires à son intervention.
- Communiquer en interne et avec les tiers.
- Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique.
- Effectuer les diagnostics d'un système piloté.
- Remettre en conformité les systèmes et effectuer les mesures, les contrôles et les essais.
- Régler, paramétrer un système, préparer le véhicule et gérer son poste de travail.

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- 12 semaines de présence en centre par année de formation.
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé ...
- Formation en présentiel.

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

59% : Satisfaisant

32% : très satisfaisant

Réussite aux examens

100% en 2023

Insertion professionnelle

6 apprenants sortants sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

48% poursuivent leurs études après la formation.

CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières

Durée

Durée du contrat 24 mois

Délais et modalités d'accès

- La signature d'un contrat d'apprentissage est un préalable à l'inscription en centre.
- Il est possible, sous conditions, de débiter une formation en apprentissage sans employeur, préalablement à la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Se renseigner auprès de l'établissement réalisateur.
- Restauration possible au lycée Jean Prouvé.
- Hébergement possible au lycée Loritz.

Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO

Poursuite de parcours

Poursuite de parcours en BAC PRO Maintenance des véhicules option A : voitures particulières en 2 ans puis BTS et/ou en Titre à Finalité Professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00